

Justice et parole d'enfant

OBJECTIFS

- Connaître les cadres juridiques du droit à la parole de l'enfant délinquant, victime, en danger
- Cerner et protéger le «statut de victime» de l'enfant maltraité (et qui a parlé)
- Savoir accompagner l'enfant au cours des procès de son agresseur avec rigueur et empathie

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Réflexion approfondie sur la parole de l'enfant et la justice, le cadre judiciaire, le cadre éducatif et social, la consécration de la parole de l'enfant.
- Conclusion sur les contextes socio-culturels

PUBLIC

Les acteurs des services sociaux ou transversaux et des services judiciaires, le personnel en relation directe ou indirecte avec des enfants, le personnel chargé d'encadrer ou d'assister des adultes travaillant avec des enfants.

DATES :
25-26 mai 2009

TARIF :
960 € HT

PROGRAMME

Introduction

- Evolution historique de la personnalité juridique de l'enfant
- Cadre légal national et international de la défense des droits de l'enfant

Devant le juge aux affaires familiales

- La parole de l'enfant au sein de sa famille
- Cadre légal après la réforme de 2007
- Méthode d'audition

Devant le juge des enfants en assistance éducative

- Cadre légal après la réforme de la protection de l'enfant de 2007
- Méthode d'audition

L'enfant victime

- En UMJ
- Devant la police
- Devant la juridiction pénale